

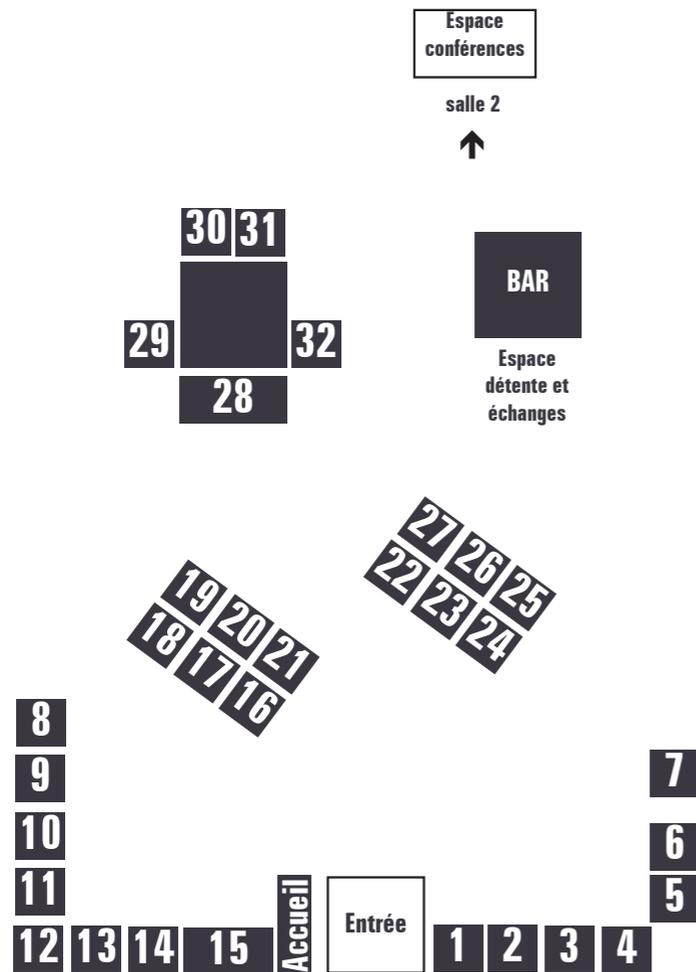
Programme

9 h Ouverture des portes au public
Café d'accueil

9h30 **Conférence**
Artisans, commerçants et prestataires de services
« Construire son projet d'entreprise » :
1. **l'étude de marché** (Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille)
2. **le choix de la forme juridique** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère)
3. **les aides** (ADIE)

13h Fermeture des portes au public

Espace forum



Concarneau Cornouaille Agglomération CCA - Service développement économique 1
• accueille les porteurs d'idée, de projet.
• aide à la recherche de locaux/terrains au moyen d'un catalogue interne régulièrement actualisé.
• oriente vers les structures d'accompagnement spécialisées.
www.concarneau-cornouaille.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère 2
À destination des porteurs de projets artisanaux
• aide à la création, à la reprise et au développement.
• assistance technique, financière, juridique, fiscale et sociale.
• service complet d'accueil, d'accompagnement, de formation des créateurs/repreneurs et de suivi post installation.
www.cma29.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille 3
À destination du commerce, des services et de l'industrie
• vous accompagne à chaque étape afin de mener à bien votre projet et vous doter des meilleures chances de succès.
• réunions d'information : découvrez les étapes-clés d'un projet de création-reprise.
• accompagnement personnalisé : validez chaque étape de votre projet avec l'appui d'un conseiller référent.
• formation à la création-reprise : appropriez-vous les fondamentaux nécessaires au lancement et à la gestion d'une entreprise.
www.quimper.cci.fr

QCD Pôle tourisme 4
Quimper Cornouaille Développement - pôle tourisme
Agence de développement économique et d'urbanisme
• Intervient sur les projets touristiques en hôtellerie traditionnelle ou de plein-air, chambres d'hôtes, gîtes, restauration, équipements de loisirs, prestations sportives, culturelles, événementielles...
Évaluation de l'idée ou du projet, aide à la recherche de terrains ou de bâtiments, assistance à l'élaboration de cahiers des charges pour la consultation de prestataires, réalisation de diagnostics, constitution de dossiers de demande d'aide publique.
www.quimper-cornouaille-developpement.fr

Technopole Quimper Cornouaille 5
• accompagne la création d'entreprise innovante et le développement de l'innovation par les TPE ou les PME. L'innovation peut concerner le produit (bien ou service), le process ou l'organisation.
• accompagnement personnalisé avant et après création pendant 3 ans
• accès à un réseau d'experts pour consolider votre projet (marketing, production, recherche et développement, juridique, finance).
• accès aux financements de l'innovation, privés ou publics.
www.tech-quimper.fr

PESCA 6
Association de professionnels de la pêche réunissant organismes professionnels, entreprises de la filière, collectivités locales, CCI à l'échelle du Finistère.
• mène des actions de découverte des métiers de la filière pêche.
• informe sur la création d'entreprise de pêche, le contexte finistérien de la filière pêche.
• propose un guide de la création d'entreprise précisant le parcours de la création, les organismes et les interlocuteurs qui assisteront techniquement, juridiquement et financièrement les créateurs.
• anime une démarche territoriale «Groupe FEP Cornouaille» favorisant le développement des activités liées au secteur maritime sur la Cornouaille et accordant des aides financières à la création de nouveaux produits de la mer, à la diversification des activités des entreprises maritimes (pêche, conchyliculture).
www.telemer.com

Espace Réseaux d'entreprises 7
Réseaux professionnels qui ont pour vocation de permettre à leurs adhérents de réaliser des objectifs dans l'intérêt commun de tous et qu'il serait difficile, voire impossible, de réaliser par des actions individuelles et séparées. Ils se présentent sous plusieurs formes, l'objectif de ces réseaux étant déterminant dans le choix de la forme. Et les objectifs peuvent être très nombreux :
• le partage d'expériences
• le développement local ou à échelle internationale
• réduire ses charges et mutualiser les coûts
• développer sa clientèle
• enrichir son offre produit ou service...
Il peut s'agir d'associations ou d'unions, connues sous diverses dénominations comme le centre des jeunes dirigeants, l'union patronale ou encore, le club de dirigeants et d'entrepreneurs.

URSCOP 8
Accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprise en société coopérative et participative (Scop) par :
• le diagnostic et le montage juridique et financier,
• l'appui à la mise en place de la gouvernance coopérative,
• la formation des équipes salariées et l'accompagnement du nouveau dirigeant. Par ailleurs, en tant que réseau d'entreprises, l'Union régionale propose un service à ses adhérents (audit, formation, appui au développement et mise en réseau).
www.les-scop-ouest.coop

Chrysalide 9
Coopérative d'activités et d'emploi
• permet à des porteurs de projet de vérifier la viabilité, la rentabilité de leur activité et d'apprendre le métier d'entrepreneur. Propose un hébergement juridique, fiscal et comptable avec comme support, un contrat de travail à durée indéterminée, dont le salaire évolue en fonction du développement de l'activité et un accompagnement personnalisé, individuel et collectif au développement du projet.
• 3 départements au sein de Chrysalide :
Pen Ar Bât Coopérative d'activités et d'emploi bâtiment
Coop Domi Ouest Coopérative de services à la personne
Artenréel pour les métiers artistiques et culturels
www.chrysalide.coop

INPI Institut National de la Propriété Industrielle 10
• accompagne des créateurs d'entreprises et dirigeants dans leurs démarches de protection (brevet, marque, dessin et modèle, droit d'auteur, ...)
• propose des formations en appui de réflexions de développement stratégique,
• met à disposition des outils et des services de recherche documentaire,
Aide dans les démarches de dépôts de titres de propriété industrielle (française, européenne, internationale).
www.inpi.fr

CNCPI 11
Le Conseil en Propriété Industrielle a pour objet d'offrir, à titre habituel et rémunéré, ses services au public pour conseiller, assister ou représenter les tiers en vue de l'obtention, du maintien, de l'exploitation ou de la défense des droits de propriété industrielle, droits annexes et droits portant sur toutes questions connexes.
www.cncpi.fr

EGEE 12
Forts de leur expérience, des cadres retraités bénévoles, regroupés en association, se mettent à la disposition des organismes économiques et des PME pour les conseiller et les assister sur des aspects financiers, administratifs, juridiques, techniques et commerciaux.
www.egee.asso.fr/

CRA 13
Le CRA est une association nationale spécialisée dans la transmission d'entreprises qui accompagne les cédants et repreneurs d'entreprise dans toutes les démarches de cession et de transmission. Créé en 1982 par d'anciens élèves de l'ESSEC, le CRA totalise depuis le début plus de 23 000 adhésions. Les délégués, au nombre de 200, sont d'anciens chefs d'entreprises ou cadres dirigeants, tous bénévoles.
www.cra-asso.org

ARPEB 14
L'ARPEB s'est fixé pour but le maintien et le développement de l'emploi par des interventions de conseil et d'appui auprès de créateurs d'entreprise ou de PME en difficultés de développement et par l'accompagnement de jeunes dans l'élaboration de leurs projets professionnels. L'ARPEB accompagne de façon bénévole les porteurs de projets et les entreprises dans leur développement jusqu'à ce que leurs moyens leur permettent de faire appel à des prestataires du secteur marchand. L'ARPEB accompagne également les étudiants à entrer dans la vie professionnelle par une démarche dont les simulations à l'entretien d'embauche sont la conclusion. L'ARPEB accompagne, par parrainage, de jeunes demandeurs d'emploi à s'insérer dans la vie sociale.
www.arpeb.com

Stand jeunes créateurs 15
Stand animé par de jeunes chefs d'entreprises de moins de 3 ans d'existence, relevant des secteurs de l'artisanat, du commerce et des services. Ils se proposent de vous faire part de leur expérience.

Ordre des experts comptables 16
L'expert-comptable :
• conseille le créateur en amont depuis la validation de l'idée jusqu'aux prévisions économiques et financières,
• assiste le créateur lors du lancement du projet en s'assurant qu'il est économiquement viable et, au delà, en l'accompagnant dans ses choix entrepreneuriaux une fois l'entreprise créée.
Cet appui permet d'accroître les chances de pérennité de l'entreprise.
www.creer-accompagner.fr